

Ingénieurs juniors : l'examen professionnel a été « reformaté » !

Si l'examen professionnel était un disque dur, l'Ordre des ingénieurs viendrait de le reformater complètement. Avis aux ingénieurs juniors, cette nouvelle version « 2.015 » laisse loin derrière elle l'examen précédent et présente de belles améliorations !



L'examen professionnel est une étape nécessaire et formatrice pour tout ingénieur junior qui veut accéder au plein titre d'ingénieur. En s'y préparant, celui-ci s'instruit sur des sujets qui ne s'apprennent généralement pas sur le terrain, mais qui sont néanmoins essentiels pour pratiquer le génie selon les règles de l'art. L'examen aide donc le futur ingénieur à devenir un véritable professionnel.

Toutefois, dans les dernières années, l'examen avait pris de l'âge et était devenu moins pertinent. C'est maintenant chose du passé : l'examen et son document préparatoire ont été revus de fond en comble, largement modifiés et adaptés à la pratique de l'ingénieur, telle qu'elle se vit en cette deuxième décennie du 21^e siècle !

L'Ordre a donc effectué la mise à jour de l'examen professionnel, tout en respectant le cadre imposé par l'article 38 du Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre. L'examen professionnel comporte ainsi trois parties ayant pour but de vérifier si l'ingénieur junior :

- connaît le droit professionnel québécois, c'est-à-dire le Code des professions (chapitre C-26), la Loi sur les ingénieurs (chapitre I-9) et les règlements applicables aux ingénieurs adoptés en vertu de ces deux lois ;
- est familiarisé avec les principes de la pratique professionnelle, les notions d'éthique et de professionnalisme, le rôle et les obligations de l'ingénieur dans la société, l'impact social de la technologie, le développement durable, la protection de l'environnement et le devoir de maintenir sa compétence ;
- possède des connaissances juridiques de base en ce qui concerne la responsabilité civile, le droit des contrats, la propriété intellectuelle, le droit commercial général, le droit du travail, le droit de la construction, le droit de l'environnement ainsi que le droit de la santé et la sécurité du travail.

L'EXAMEN ET SON DOCUMENT PRÉPARATOIRE ONT ÉTÉ REVUS DE FOND EN COMBLE, LARGEMENT MODIFIÉS ET ADAPTÉS À LA PRATIQUE DE L'INGÉNIEUR.

À partir de là, l'Ordre a principalement cherché à actualiser l'examen. Résultat, la nouvelle version comprend:

- un matériel d'étude plus complet, qui prépare l'ingénieur junior à la pratique du génie en tant que profession;
- trois parties restructurées, avec des questions adaptées à la pratique contemporaine de l'ingénieur;
- 75 % de nouvelles questions;
- une présentation graphique au goût du jour.

Revoir sérieusement l'examen exigeait de repenser le matériel d'étude proposé à l'ingénieur junior pour s'y préparer, qui avait aussi pris de l'âge. Bonne, et même excellente nouvelle : on pouvait puiser toute l'information nécessaire dans le *Guide de pratique professionnelle* (www.gpp.oiq.qc.ca), la «référence web» de la pratique du génie!

C'est donc sur cette très solide base que l'examen a été refait, puis testé auprès d'ingénieurs juniors. Ceux-ci se sont dits satisfaits du contenu de l'examen, qu'ils ont trouvé collé à leur réalité.

Aujourd'hui, les ingénieurs juniors qui se préparent à leur examen professionnel ont accès à un document d'étude détaillé qui couvre des sujets devenus incontournables dans la pratique contemporaine de l'ingénieur tels que l'éthique, l'environnement et les responsabilités professionnelles. Les nombreuses mises en situation de ce document aident aussi l'ingénieur junior à saisir la pertinence de ce qu'il y apprend par rapport à ses futurs rôles et responsabilités.

Le nouveau document d'étude est surtout plus adéquat, plus intéressant à lire, encore plus formateur et enrichissant, et il donne une bonne idée de l'utilité du *Guide de pratique professionnelle* comme ouvrage de référence. Il est également assuré d'être toujours à jour : en effet, comme le *Guide de pratique professionnelle* est un ouvrage en ligne dynamique et en changement constant, le document d'étude sera révisé régulièrement, tout comme l'examen professionnel. Ce qui est tout à l'avantage des ingénieurs juniors !